

# Plan de lutte pour un climat positif

# 22-23

## Vision

L'école du Boisé est un milieu qui croit en la réussite et le plein développement de chacun. Nous sommes un milieu stimulant, dynamique où l'entraide est au rendez-vous.

## Mission

Offrir un environnement d'apprentissage accueillant et chaleureux pour accompagner chaque élève dans son

## Valeurs

Persévérance  
Respect  
Plaisir

**Des échanges positifs, polis et respectueux permettront de mettre en place les actions nécessaires afin de régler la situation. Ensemble, accompagnons votre enfant,**

## Objectif



D'ici juin 2023, diminuer le nombre de fiches de comportement liées à la violence physique et verbale. Plusieurs fiches jaunes en 1re, 2e et 4e année. Au niveau des fiches roses, surtout remises en 1re, 3e et 5e année.

## Moyens



Activités parascolaires à l'heure du dîner avec différents partenaires;  
Animation d'activités sur la cour par les surveillants et éducatrices;  
Formation des surveillants;  
Banque d'activités mise à la disposition des surveillants (matériel à portée de main). Petit magasin sportif (élèves au prêt de matériel).  
Acti-Leader (avec formation) pour activités pour les 1re et 2e année au dîner.  
Réaliser 2 activités majeures concernant la violence et l'intimidation;



La boîte à mots pour permettre aux élèves de s'exprimer  
Animation d'ateliers par les TES tout au long de l'année dans les classes ou en petits groupes ciblés;  
Souligner les bons coups le plus souvent possible (classes, cour d'école, cafétéria, Service de garde, gymnase, sorties, rassemblements, fiches vertes de bons comportements, etc. Utilisation des fiches vertes des bons comportements par tous les intervenants de l'école;  
Collaboration avec le policier éducateur. Mérite élèves où les efforts sont soulignés (à la fin de chacune des étapes).

CONFLIT	INTIMIDATION	VIOLENCE
<i>Un conflit est un état d'opposition entre deux personnes ou plus. Le conflit est chargé d'émotions telles que la colère, la frustration, la peur, la tristesse, la rancune, le dégoût. Parfois, il peut être fait d'agressivité et de violence.</i>	<i>Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de léser, de blesser ou d'opprimer.</i>	<i>Toute manifestation de force de forme verbale, physique, écrite, cyberintimidation (textos, réseaux sociaux) psychologique ou sexuelle exercée intentionnellement contre une personne ayant comme effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être physique ou psychologique, à ses droits ou à ses biens.</i>
Les élèves impliqués ont presque la même force physique ou psychologique.	L'élève qui intimide est plus fort physiquement ou psychologiquement que la victime.	L'élève utilise la violence afin d'obtenir ce qu'il veut.
Les élèves impliqués peuvent être amis.	Les élèves impliqués ne sont généralement pas des amis.	L'élève ne trouve pas les mots pour bien s'affirmer.
Le conflit survient de façon occasionnelle et conduit parfois à des gestes agressifs.	L'intimidation se produit de façon répétitive et s'accompagne toujours de gestes agressifs ou d'exclusion sociale. Ces gestes sont intentionnels.	La violence peut engendrer une escalade chez les deux parties.
Les élèves impliqués ont tous les deux des réactions émotives.	L'élève qui intimide a peu ou pas de réactions émotives, contrairement à la victime.	La violence soulève très souvent un sentiment de peur. Elle peut se produire dans différents endroits (classe, cour d'école, SDG, autobus).
Après une discussion et des excuses, les élèves impliqués se sentent satisfaits du règlement de la situation.	À moins de dénoncer, la situation perdure et peut s'aggraver.  Dans l'autobus, l'école interviendra dans les situations de manquements majeurs alors que le service du transport nous en aura avisé..	Dans l'autobus, l'école interviendra dans les situations de manquements majeurs alors que le service du transport nous en aura avisé..

# Observations



Les actes de violence se produisent davantage dans les lieux suivants : cour d'école et gymnase. Les moments les plus propices : au moment des transitions, des récréations et de la deuxième moitié du dîner. Le retour du dîner est souvent perturbé par des conflits et des frustrations et s'ils ne sont pas réglés, cela empêche les élèves d'être disponibles aux apprentissages.

Les manifestations de violence en lien avec les fiches jaunes sont : lancer des objets, se chamailler (Je joue sans bousculer ou taquiner) et manquer de respect envers les pairs et les différents intervenants. En ce qui concerne les fiches roses les manifestations de violence sont : la violence physique, l'impolitesse grave et la violence verbale.

Les manifestations de violence physique ont été répertoriées davantage au 1er cycle et en 4e année.

Victimes, auteurs ou témoins d'une situation de violence ou d'intimidation, voici les mesures d'aide :

1. Informer les parents de la situation;
2. Rencontre avec l'élève;
3. Suivi individuel ou de groupe selon les besoins;

Suivi 2-1-1:

Suivi après 2 jours  
Après 1 semaine,  
Au bout d'un mois.

Selon les différentes situations, le policier éducateur pourrait être impliqué. Une référence à une ressource externe peut aussi être envisagée. Victime, auteur, témoin, nous sommes là et nous interviendrons dès que nous sommes informés de toute situation.

## Que fera le personnel de l'école si une situation d'intimidation ou de violence est dénoncée?

ARRÊT D'AGIR



ENQUÊTE



INTERVENTION



## Mesures disciplinaires qui pourraient être appliquées suite aux mesures d'aide

Note au dossier, retrait de classe, travail communautaire, mesures réparatrices, contrat d'engagement, perte de privilèges, suspension interne ou externe, paiement du matériel endommagé ou brisé ou toute autre mesure jugée appropriée selon la gravité de la situation.

Nous sommes un milieu d'éducation et nous souhaitons faire cheminer nos élèves qu'ils soient victimes, témoins ou auteurs. Nous espérons ne jamais devoir appliquer des mesures disciplinaires.

### COLLABORATION ÉCOLE-MAISON

Vous souhaitez dénoncer une situation? Voici les options qui s'offrent à vous :

Veuillez laisser un message au secrétariat de l'école en composant le (819) 281-6110 poste 2900. La secrétaire vous dirigera vers un intervenant avec qui il vous sera possible de discuter de la situation.

OU

Chantal Durocher, directrice  
chantal.durocher@cscv.gouv.qc.ca